Déclaration CFE-CGC – CE du 7 septembre 2017



La CFE-CGC souhaiterait informer la direction (et les membres de l'instance qui ne le savent pas) qu'une réunion d'intimidation s'est tenue début août auprès de salariés Bordelais afin de leur interdire de postuler dans la société concurrente U-NEED.

L'emploi de ces méthodes par M. TARRIT sont inacceptables et totalement inappropriées et contraires aux valeurs du groupe CapGemini.

Si SOGETI France est en conflit avec la société U-NEED, nous l'encourageons à les régler <u>avec cette société.</u> Mais pas avec les salariés !

Les salariés de SOGETI France sont libres de postuler où ils le souhaitent, dès lors qu'ils respectent les aspects légaux.

Il semble que la 2^{nde} réunion, qui s'est tenue le 1^{er} septembre, se soit déroulée dans un climat plus approprié.

La direction peut-elle nous informer de l'état actuel des choses ? Une procédure est-elle engagée envers U-Need ?

Fin de la déclaration------